



Bachelor en emploi 2ème année
 Filière Soins infirmiers
 Volée BSI EE 2022-2026
 Calendrier académique 2023-2024

Légende

Emploi
 Cours
PFP ext
3A **Stage**
 Examens
CPT Contrat pédagogique tripartite
EVAL Evaluation sommative des compétences cliniques

CPT Actualisation du CPT

3ème semestre	2023												2024										
	septembre			octobre			novembre			décembre			janvier			février							
mois																							
semaine	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	1	2	3	4	5	6	7	
HESAV																							
Jours de présence à l'école	Me/J	Me/J	J/V	J/V	J/V	J/V	Me/J		Me/J	Me/J	Me/J	L/M/Me/J /V	Me/J	Me/J			Me/J/V	J/V		V	L/M/ Me/J/V	L/M/ Me/J/V	
Emploi																							
Documentation de la FP EE	CPT																				EVAL		

4ème semestre	2024																													
	févr.		mars					avril				mai					juin				juillet				août					sept
mois																														
semaine	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37
HESAV																														
Jours de présence à l'école	Me/J	Me/J/V/ S	Me/J	Me/J	Me/J	M/Me									J/V	J	J/V	J/V	J/V	L/M/ Me/ J/V	L/M/ Me/ J/V								L/M/ Me/ J/V	L/M/Me
Emploi																														
Documentation de la FP EE	CPT														CPT															EVAL

Commentaires

Répartition HESAV/ Emploi	Le calendrier indique la répartition du temps entre la présence de l'étudiant à HESAV et sa présence au travail. Le pourcentage est réparti à parts égales entre l'emploi et HESAV.
Jours de formation	<p>En 2ème année, les jours HESAV sont planifiés sur des journées entières, en principe, les mercredi, jeudi ou vendredi.</p> <hr/> <p>Font exception : les semaines 6, 7, 28, 35 et 36 consacrées aux examens, la semaine 49 consacrée aux enseignements interprofessionnels et les semaines 16 à 21 dédiées à la période de Formation Pratique externe (PFP ext. 3A).</p>
Vacances	L'étudiant en emploi bénéficie de 5 semaines de vacances comptabilisées à part égales entre l'emploi et HESAV. Elles sont planifiées par l'employeur, en accord avec l'étudiant en emploi, sur les périodes indiquées "100% emploi". Il importe que leur répartition permette à l'étudiant de reprendre son souffle de manière régulière.
Planification semestrielle	L'année est subdivisée en 2 semestres. Le semestre 3 débute en semaine 38 et se termine en semaine 7. Le semestre 4 débute en semaine 8 et se termine en semaine 37.
CPT	<p>Chaque semestre est défini par un projet de formation pratique sur la base duquel est conçu et édité le contrat pédagogique tripartite (CPT). Chaque CPT est établi par l'étudiant, le praticien formateur et l'enseignant référent HESAV en début de semestre, en référence aux objectifs d'apprentissage du semestre.</p> <hr/> <p>Le CPT est actualisé au retour de stage, en semaine 22, de manière à prendre en compte les acquis réalisés et les difficultés rencontrées.</p>
Evaluations	<p>Une évaluation est pratiquée à la fin de chacun des semestres. Le support d'évaluation est celui du niveau 1 HES au 3ème semestre et celui du niveau 2 HES au 4ème semestre.</p> <p>Le bachelor en soins infirmiers prescrit l'acquisition des compétences à démontrer en formation pratique selon 3 niveaux. Dans le bachelor en emploi, les compétences du 1er niveau sont attendues au terme du 3ème semestre, celles du 2ème niveau au terme du 5ème semestre et celles du 3ème niveau au terme du 7ème semestre.</p>
Validation du module	<p>La 2ème année correspond à 3 modules de formation pratique en emploi : PFP EE 2, PFP ext. 3A et PFP EE 3B . Les PFP EE 2 et 3B permettent chacune l'acquisition de 5 crédits ECTS. La PFP ext. 3A permet l'acquisition de 10 crédits ECTS.</p> <p>Si l'évaluation du module PFP EE 3B confirme l'acquisition des compétences attendues, le module sera validé même si la PFP ext. 3A est échouée. Celle-ci sera répétée en fin de formation.</p>